

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION

Brussels, 13 June 2013

12985/98 EXT 1

EVAL 11 ELARG 97

PARTIAL DECLASSIFICATION

of document: 12985/98 RETREINT dated: 13 November 1998

new status: Public

Subject: Analysis of materials on External Borders in Hungary, Poland and Romania

Delegations will find attached the partially declassified version of the above-mentioned document.

EUROPEAN UNION THE COUNCIL

Brussels, 13 November 1998

12985/98 EXT 1 (13.06.2013) RESTREINT

EVAL

11

ELARG

97

NOTE

From:

General Secretariat

To:

Collective Evaluation Working Party

Subject:

Analysis of materials on External Borders in Hungary, Poland and Romania

1. Introduction

Le matériel reçu contient des informations concernant le contrôle des frontières 'stricto sensu'. Toutefois, au niveau de l'Union européenne il n'y a pas d'instrument concernant ce contrôle. Par conséquent, le présent document a été établi sans tenir compte de la liste des instruments relatifs au contrôle des frontières extérieures mentionnées dans le document 6473/3/98 JAI 7 ELARG 51 REV 3.

Par ailleurs, en ce qui concerne le règlement (CE) n° 2317/95 du Conseil déterminant les pays tiers dont les ressortissants doivent être munis d'un visa dont la base juridique est l'article 100C du traité CE, la présente analyse est réalisée sans préjudice des compétences de la Commission dans ce domaine.

Les sources d'informations du présent document proviennent, d'une part, des informations fournies par les délégations des Etats membres et la Commission, et, d'autre part, des documents 8227/98 ASIM 121, 8343/1/98 ASIM 124 REV 1 et 8542/1/98 ASIM 129 REV 1 qui seront mis a jour prochainement dans le cadre de la rencontre entre experts de l'UE et ceux des pays candidats en matière de visas prévue pour les 26 et 27 novembre.

 Situation relative à la pratique et à la politique en Hongrie, en Pologne et en Roumanie

a) Action commune du 4 mars 1996 relative au régime de transit aéroportuaire.

Seul des trois Etats candidats susmentionnés dispose d'une législation relative au visa de transit aéroportuaire (VTA). Il s'agit de la Hongrie. Cette législation, qui impose une obligation de VTA à 26 pays parmi dont ceux repris à l'annexe de l'action commune, est entrée en vigueur le 1er septembre 1998. Le fait que cette législation est entrée en vigueur seulement depuis le 1er septembre 1998 ne permet pas de faire, encore, une évaluation sur son application.

b) Règlement (CE) n° 2317/95 du Conseil déterminant les pays tiers dont les ressortissants doivent être munis d'un visa.

Pour ce qui est de la liste commune visée à l'article premier du règlement les différences suivantes ont été constatées:

HONGRIE

Liste de pays dont leurs ressortissants sont soumis à visa par tous les Etats membres de l'UE (annexe du Règlement CE N° 2317/95), mais pas par la Hongrie.

Bulgaria

Cuba

Romania

The FYROM

Ukraine (if the holder of the passport is in possession of a letter of invitation, an official certificate to travel or a tourist voucher)

Yugoslavia Fed. Rep.

As compared with EU rules, one Member State indicates that Hungary refuses to impose a visa requirement on nationals of Ukraine, and Romania. The reason given is consideration for national minorities in those countries. Hungary was aiming to make its <u>visa policy</u> fully consistent with the EU's as of the time of accession. It hoped soon to receive the relevant documentation on Schengen so that it could start preparations. This had already been promised by the German Presidency.

According to two others Member States "Hungary was aiming to make its visa policy fully consistent with the EU's as of the time of accession. It hoped soon to receive the relevant documentation on Schengen so that it could make preparations. This had already been promised by the German Presidency. Visa policy vis-à-vis third countries was currently being overhauled. There were no basic obstacles, but it was necessary to be very tactful with neighbouring countries. This problem could not, however, be resolved until the time of accession".

POLOGNE

Liste de pays dont leurs ressortissants sont soumis à visa par tous les Etats membres de l'UE (annexe du Règlement CE N° 2317/95), mais pas par la Pologne.

Azerbaijan Mongolia

Belarus Republic of Moldova

Bulgaria Romania

Cuba Russian Federation

Georgia Fajikistan
Kazakhstan The FYROM
Kyrgyz Republic Turkmenistan

Hiro

Ukraine

One Member State would add to this list Armenia, Qatar, and Uzbekistan. This information must be verified.

ROUMANIE

Liste de pays dont leurs citoyens sont soumis à visa par tous les Etats membres de l'UE (annexe du Règlement CE N° 2317/95), mais pas par la Roumanie

Armenia

Azerbaijan

Belarus

Bulgaria

Georgia

Kazakhstan

Kyrgyz Republic

North Korea

Republic of Moldova

Russian Federation

Tajikistan

The FYROM

Turkey

Turkmenistan

Ukraine

Uzbekistan

Yugoslavia Fed. Rep.

c) Position commune du 25 octobre 1996 concernant les missions d'assistance et d'information effectuées en amont de la frontière: JO N° L 281 du 31 octobre 1996, page 1;

Règlement (CE) n° 1683/95 du Conseil établissant un modèle type de visa (29/05/1995);

Ceux deux instruments ne sont pas analysés étant donné que le premier n'a pas donné lieu à une application et mise en oeuvre effectives et que le deuxième ne peut pas être appliqué pas les Etats candidats car les spécifications techniques à caractère secret n'ont pas encore été transmises à ces derniers.

NOT DECLASSIFIED FROM THIS POINT UNTIL THE END OF THE DOCUMENT (page 11)